

## Documents exigés – Demande de permis Garde de poules pondeuses

- Procuration (si la personne qui fait la demande de permis n'est pas propriétaire).
- Acte de vente (si vous avez acquis l'immeuble récemment).
- Plan de la construction : Un croquis détaillé du poulailler et de la volière, réalisé proprement et à l'échelle, permettant une parfaite compréhension du projet. Ce croquis doit illustrer la perspective extérieure du bâtiment projeté et indiquer les hauteurs et dimensions pertinentes. Le croquis doit faire mention des matériaux utilisés pour le revêtement extérieur.
- Plan d'implantation : À l'aide d'une copie du plan de localisation (inclus dans le certificat de localisation), localisez le poulailler et la volière projetés, indiquez les distances avec les limites de terrain et avec les autres bâtiments et constructions.

### **Documents requis dans un délai de 2 mois suivant l'émission du permis**

- Une preuve que le demandeur a suivi une formation sur la garde de poules en milieu urbain donnée par un professionnel compétent.

Pour plus d'informations, consultez le dépliant ***Garde de poules pondeuses comme usage complémentaire à l'usage résidentiel*** disponible au [https://www.septiles.ca/fr/depliants-et-formulaires\\_444/](https://www.septiles.ca/fr/depliants-et-formulaires_444/) ou au bureau du Service de l'urbanisme.

Note : Cette liste n'est pas exhaustive et ne représente pas tous les documents pouvant servir à l'émission d'un permis ou d'un certificat. Ainsi, tout autre document jugé pertinent peut être exigé.

**Le temps de traitement pour ce type de demande peut varier selon le cas. Le technicien attribué à votre dossier pourra vous indiquer le temps d'attente approximatif pour l'émission de votre permis.**

**Prendre note que l'ensemble des documents peut nous être transmis par courriel à l'adresse suivante : [urbanisme@septiles.ca](mailto:urbanisme@septiles.ca)**

## Renseignements – Demande de permis Garde de poules pondeuses

### 1. Requérant – SI VOUS N'ÊTES PAS PROPRIÉTAIRE, FOURNIR UNE PROCURATION :

Nom : \_\_\_\_\_  
Nom de la compagnie : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_  
Téléphone résidence : \_\_\_\_\_ Bureau : \_\_\_\_\_ Cell. : \_\_\_\_\_  
Courriel : \_\_\_\_\_

2. Adresse des travaux : \_\_\_\_\_

3. Valeur des travaux (poulailler et volière) : \_\_\_\_\_

4. Exécutant des travaux :  Propriétaire  Entrepreneur : \_\_\_\_\_

5. Date souhaitée de début des travaux : \_\_\_\_\_

6. Date du début de la garde de poules : \_\_\_\_\_

7. Garde de poules en hiver :  Oui (le poulailler doit être isolé et muni d'une lampe chauffante)  
 Non

8. Nombre de poules :  2  3  4  5

9. Type de terrain :  Régulier  Lot d'angle (coin de rue)  Lot transversal  
 Lot riverain (en bordure d'un lac ou d'un cours d'eau)

10. Services aqueduc/égout :  Aqueduc municipal  Égout municipal  Aucun

11. Dimensions du poulailler (en mètre) :

Largeur : \_\_\_\_\_ Profondeur : \_\_\_\_\_ Hauteur à mi-toit : \_\_\_\_\_

12. Dimensions de la volière (en mètre) :

Largeur : \_\_\_\_\_ Profondeur : \_\_\_\_\_ Hauteur à mi-toit : \_\_\_\_\_

13. Revêtements extérieurs : Murs : \_\_\_\_\_ Toiture : \_\_\_\_\_

14. Plan de la construction (obligatoire) :

Un croquis détaillé du poulailler et de la volière, réalisé proprement et à l'échelle, permettant une parfaite compréhension du projet. Ce croquis doit illustrer la perspective extérieure du bâtiment projeté et indiquer les hauteurs et dimensions pertinentes.

15. Plan d'implantation (obligatoire) :

À l'aide d'une copie du plan de localisation (inclus dans le certificat de localisation), localisez le poulailler et la volière projetés, indiquez les distances avec les limites de terrain et avec les autres bâtiments et constructions.

16. Signature du requérant :

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

\*L'envoi par courriel fait foi de signature